

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 69 (1972)
Heft: 12

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



EDITORIAL

Pourquoi faut-il que les articles de fin d'année prennent l'aspect d'ennuyeuse prose aux allures de bilan? Et pourquoi, malgré mon désir de vous éviter ce genre de redites dois-je vous faire subir les plis empesés d'une tradition que d'aucuns qualifieront de formalités comme la corvée des cartes de Nouvel-An, et monotone comme la neige sur les photos de calendrier?

Quoi qu'il en soit, définir 1972 serait du point de vue apicole aligner des mots mi-figue, mi-raisin à l'image des hausses à demi pleines, à demi vides en dépit de quelques journées de soleil dont on doit cependant préciser que les sorties d'apiculteurs y furent plus nombreuses que celles de leurs abeilles! Et l'on pourrait, à bon droit, se demander si les papiers gras des pique-niques et les fleurs fripées par la digestion des excursionnistes n'ont pas été pour quelque chose dans le peu de zèle des ouvrières.

Mais trêve de méchancetés et tournons-nous plutôt vers l'avenir, encore enfoui sous le *possible* et l'hiver qu'il nous reste à traverser. Les almanachs n'ont pas encore divulgué leurs prévisions infaillibles et la météo garde un silence prudent: raison de plus pour donner quartier libre à l'imagination et parcourir un pays enchanté où, au lieu de la fleur et de la lessive couleraient le lait et surtout le miel en pyramides compactes de bouches jaunes dévalant en vagues pressées à l'assaut du marché. Déjà, la Centrale de Gland vidée de sa cargaison semble quémander de nouveaux arrivages, et, s'il est vrai que l'abondance insolite des guêpes et des choucas présage un hiver rigoureux, ce même phénomène prélude un printemps magnifique s'ouvrant lui-même sur un été de magnificence, rien ne nous empêche d'espérer que 1973 récompensera avec aisance nos peines et nos soucis passés.

Revenons à des préoccupations plus immédiates et s'il nous est permis de jeter un regard sur le chemin parcouru, souffrez que le tuteur du compagnon de route qu'ambitionne d'être pour vous ce pâlot Journal Suisse d'Apiculture vous dise brièvement ses joies et ses déceptions. Il est pénible, à chaque 15 du mois de remonter la serinette qui chante: « envoyez-moi s.v.p. de la copie »... mais force nous est de constater qu'en dépit des efforts de quelques collaborateurs réguliers et assidus, la tenue scientifique de notre revue ne s'améliore guère, et qu'il serait urgent, voire même très important d'appuyer les efforts fournis par un bien petit nombre d'abonnés.

Des talents se cachent parmi nos lecteurs, mais, soit par modestie soit par paresse de plume, ils ne se manifestent guère et c'est grand dommage pour le commun des apiculteurs de Romandie!

Cela dit, il ne faudrait pas que les négligents nous fassent oublier les actifs et que nous omettions de remercier M. le Dr Paul Zimmermann et les habitués des rubriques **Pratique apicole, Tribune libre, Variétés, Page de la femme, Jardin de l'Abeille, Nécrologie, Comptes rendus** ainsi que nos annonceurs à qui selon le slogan connu, nous demandons instamment de continuer à témoigner leur entière confiance au **Journal Suisse d'Apiculture!**

Et maintenant, quelques mises au point.

Le rédacteur vous saurait infiniment gré de ne point le faire marcher sur les plates-bandes de notre **administrateur-caissier M. Auguste Merminod, chemin du Sansui 14, 1530 Payerne** à qui **doivent être adressées les demandes d'abonnements et de changements d'adresse**, sans omettre de mentionner votre numéro de matricule. Vous vous éviterez ainsi des frais de téléphones, des lettres de protestation ou encore des réponses que vous préféreriez ne pas recevoir! Beaucoup semblent ignorer la mise à leur disposition 5 à 8 fois par an d'une page entière du Journal en vue de la publication des « Avis administratifs ».

Vous trouverez à la fin de ce numéro de décembre deux tables des matières. La première pour 1972 et la seconde pour 1971. Cette dernière fait droit aux demandes des **7 abonnés** qui nous ont formulé le désir d'entrer en possession de la table des matières 1971. Ils pourront la découper et la joindre au numéro du journal de décembre de l'an passé. Quant aux lecteurs qui se sont donné la peine de nous envoyer leurs suggestions et leurs projets d'amélioration de notre revue mensuelle, ils s'étonneront de ne trouver qu'un bien modeste écho à leurs lettres. C'est que leurs propositions méritent une étude sérieuse. Satisfaction leur sera donnée au fur et à mesure des besoins nouveaux.

Une rectification s'impose enfin: M. Alin Caillas, ingénieur agronome, lauréat de la Société et de l'Académie d'agriculture de France a eu la désagréable surprise de trouver un article de lui dans nos colonnes, mais amputé du nom de son auteur. Nous avisons nos lecteurs à se souvenir de « Echos de partout » de juillet dernier, l'article intitulé « **Taches blanches du miel** ». **Que M. Alin Caillas daigne accepter les bonnes excuses du Journal Suisse d'Apiculture.**

A l'intention de nos lectrices et de nos lecteurs et afin de mieux faire connaître les écrits du grand maître Alin Caillas, nous leur signalons qu'au « Syndicat National d'Apiculture, 149 rue St-

Honoré, Paris 1^{er}, peut être obtenu l'intéressant ouvrage qui vient de paraître

« Les Hydromels de grands crus »

Me voici arrivé au terme de ce tour d'horizon 1972. Votre revue, chères lectrices et chers lecteurs va se mettre en hibernation jusqu'en février et, d'ici là, votre rédacteur vous souhaite, pour vous-mêmes et pour vos familles, de radieuses fêtes de fin d'année.

Sion, le 15.11.1972

A. Fournier

CENTRALE ROMANDE DES MIELS

**Assemblée générale annuelle le 26 janvier 1973 à 14 h. 30
à Lausanne (Salle des Vignerons)**

Ordre du jour:

- 1 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
- 2 Rapport du président.
- 3 Lecture des comptes.
- 4 Rapport de la commission de vérification.
- 5 Votation sur ces rapports.
- 6 Nomination d'un suppléant à la commission de vérification.
- 7 Rapport du gérant.
- 8 Modification de différents articles des statuts.
- 9 Propositions individuelles.

Etant donné l'importance de cette assemblée, et le fait que notre journal ne paraît pas en janvier, les sociétaires sont priés de prendre note de cette date et de s'en souvenir.

Le Comité

Centrale romande des miels

C'est avec un soupir de soulagement que les apiculteurs, membres de la Centrale des miels, ont appris l'heureux dénouement de la crise qui pesait sur la montagne de bidons de miel à Gland.

Mais ont-ils songé à tous les sacrifices, à toutes les démarches qu'il a fallu faire pour arriver à un tel résultat ?

Rappelons d'abord quelle a été la cause de la création de la C.R.M. et quel était son but.

Si l'on reprend la lecture des procès-verbaux, nous constatons que la cause principale de sa fondation était la mévente du miel du pays, à un prix raisonnable et surtout chercher à uniformiser ce prix, souvent gâché les années d'abondance, par des apiculteurs pressés de réaliser leur argent et soumis aux offres des acheteurs.

En outre, si nous voulions essayer de défendre la cause de l'apiculture à Berne, il fallait pouvoir parler au nom d'un groupement.

Le but de notre association se trouve énoncé à l'article 3 de nos statuts: faciliter la vente des miels indigènes et surtout grouper les producteurs en une société bien organisée et disciplinée.

Pour cela il fallait un centre de ramassage et entreprendre une action publicitaire.

Il semble qu'il y eût au départ une faute originelle en ce sens que tous les apiculteurs auraient dû faire partie du groupement dans le cadre de la S.A.R. afin d'éviter que des ventes ne se fassent à l'abri du rempart constitué par la C.R.M.

Mais comment la S.A.R. aurait-elle pu financer un aussi gros capital?

Il fallait bien trouver une organisation capable de réaliser une pareille gageure. Heureusement que la F.V.A.V. et M. Matthey, gérant, ne reculèrent pas devant les difficultés.

Comme dans toutes les associations il y a les maladies d'enfance et le responsable de ce dépôt nous demanda quelques années pour arriver à mettre au point cette machine compliquée.

C'est maintenant chose faite et M. Matthey se déclare convaincu de la réussite de ses essais et optimiste quant à l'avenir du marché du miel. Pour cela il nous faut garder le contact avec nos autorités et avec les gros acheteurs et surtout continuer ce gentlemen's agreement.

Mais il faut aussi que les apiculteurs fassent preuve de plus de discipline, se joignent à nous pour livrer leur miel à la Centrale bientôt vide, et surtout cessent de critiquer une organisation qui leur a rendu un fier service.

Il est rappelé que la demande d'admission doit être adressée par écrit au Conseil d'administration en justifiant de la qualité d'apiculteur membre de la S.A.R.

La finance d'entrée est actuellement de Fr. 10.— et l'achat d'une part sociale permet la livraison de 100 kg., deux parts jusqu'à 300 kg.

Allons MM. les incrédules, un bon mouvement, n'attendez pas de savoir si 1973 remplira vos bidons.

La Centrale romande des miels a fait ses preuves, à nous de nous en montrer dignes d'en faire partie.

Nous rappelons encore aux apiculteurs membres de la C.R.M. que le journal « Terre romande » est l'organe officiel de la F.V.A.V., dont nous faisons tous partie.

Il est de notre devoir de nous y abonner et de réserver bon accueil à ce journal si sympathique.

Pour le comité
M. Jordan